

Le Schéma de Cohérence Territoriale

lettre n° **3**

AGGLOPOLE PROVENCE

QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR DEMAIN



Chère Mademoiselle, chère Madame, cher Monsieur,

Le Schéma de Cohérence Territoriale arrive aujourd'hui à une phase déterminante.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est le cœur de la démarche SCoT et l'expression politique des élus.

Ce P.A.D.D. affirme ainsi l'ambition des acteurs de notre territoire à l'horizon 2020 dans le respect de nos valeurs identitaires.

Si le P.A.D.D. en lui-même n'a pas de valeur prescriptive, il sera décliné en grandes orientations contenues dans le Document d'orientations Générales (D.O.G), qui s'imposera quant à lui aux documents d'urbanisme communaux et notamment aux Plans Locaux d'Urbanisme.

Un exercice difficile : comment imaginer notre territoire à l'horizon 2020, aujourd'hui, alors que nous n'avons jamais autant été dans l'incertitude, sur le plan économique, social, mais aussi environnemental. Dans ce domaine particulièrement, les enjeux sont de tailles : mutations climatiques, pénurie énergétique, problème de santé publique..., sans compter les réformes institutionnelles en projet qui peuvent modifier les limites de notre territoire.

Malgré cela, c'est un exercice passionnant. Le SCoT, en effet, s'intéresse à toutes les dimensions de la vie quotidienne : se loger, se déplacer, travailler, se divertir.

J'espère donc que les perspectives qui vous sont proposées dans cette troisième lettre, vous suggéreront des réflexions, des propositions que l'on pourra partager lors de la prochaine réunion publique, à laquelle je vous invite d'ores et déjà.

SCoT
AGGLOPOLE
Provence

Michel TONON

Président d'Agglopoles Provence
Maire de Salon de Provence
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Suite au diagnostic effectué sur son territoire, Agglopolo Provence a élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document fixe les grands objectifs et les grandes actions que l'agglomération souhaite mettre en place pour la prochaine décennie. A terme, le cadre donné par ce document permettra de construire un territoire équilibré, respectueux du cadre de vie des habitants et de l'environnement au sein de chaque commune.



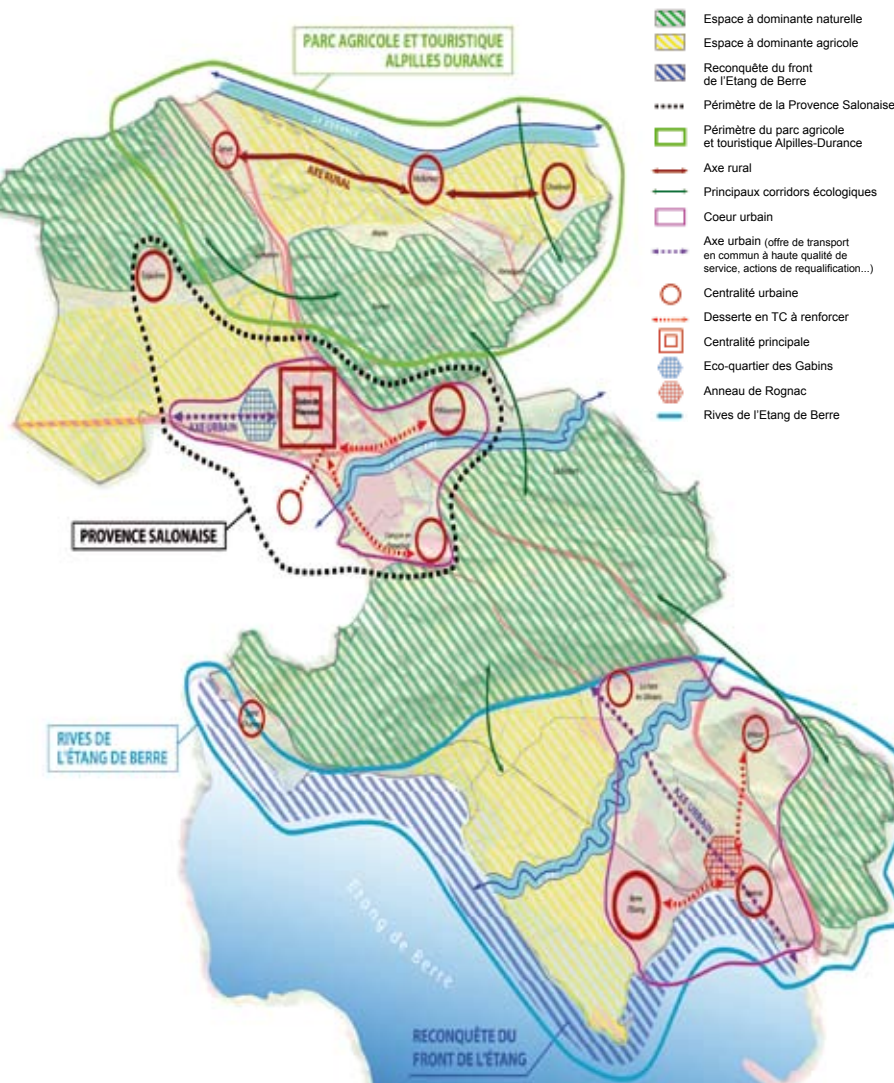
UN AVENIR PLURIEL, PARTAGÉ ET ADAPTÉ

Les actions proposées dans le PADD permettront de construire l'avenir des trois entités géographiques qui forment le territoire du SCoT (Provence-Salonnaise, rives de l'Etang de Berre et le Val de Durance / Alpilles).

Grâce au développement du quartier de la gare de Salon de Provence et à la réalisation d'un éco-site sur le quartier des Gabins, le secteur de la Provence Salonnaise intensifiera son rôle de centralité.

La réhabilitation des rives de l'Etang de Berre se poursuivra pour leur donner une nouvelle image tournée vers les loisirs. Des projets urbains viendront dynamiser ce secteur : création d'un éco-projet sur l'ancien site de la base aéronavale, réalisation du quartier des 4 tours à Velaux et amélioration de l'accessibilité de la RDn 113 de La Fare-les-Oliviers à Rognac.

Enfin, pour mieux structurer l'arrière pays, le PADD prévoit la création d'un pôle de services forts et complémentaires : le pôle Sénas-Mallemort-Charleval. Une stratégie de labellisation de l'agriculture et du tourisme sera engagée avec, à terme, la création du Parc Agricole et Touristique Alpilles Durance.



UN AVENIR DE MOBILITÉS DURABLES

En matière de mobilité, l'ambition du SCoT est d'articuler le développement urbain autour des voies de déplacements, tout en garantissant une accessibilité maximale du territoire. Le SCoT favorisera ainsi l'intermodalité en réunissant, sur un même lieu, différents modes de transports : train, voiture, vélo, transport en commun à haute qualité de service, cheminement piétons. La réouverture de la ligne Aix-Rognac et le désenclavement Ouest de Salon (Bel Air) avec la réalisation de la future autoroute A56 faciliteront les déplacements.

Pour faire une place plus importante aux modes doux, le PADD propose la sécurisation des espaces réservés aux vélos et piétons situés près des voies routières et la reconquête des entrées de ville. Conjointement à cela, le réseau des canaux d'irrigation ainsi que les cheminements aux abords de la Durance, de la Touloubre et de l'Arc seront aménagés pour en faire des lieux dédiés aux modes de déplacements alternatifs.

UN AVENIR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

A travers son PADD, Agglopolo Provence va se donner un nouveau positionnement économique, et ce, à toutes les échelles du territoire (régional et communal). Cela se traduira par la mise en place de projets créateurs d'emplois, d'une consolidation de la zone industrielle du Plan à Rognac et d'un développement des sites d'activités économiques, sous condition qu'ils soient desservis par le réseau de transports en commun.

Parallèlement à ces objectifs, le SCoT renforcera l'économie traditionnelle présente sur le territoire. Agglopolo Provence s'engagera dans une politique active pour le développement agricole. Elle intensifiera le poids de la filière touristique, de loisirs et reconstruira une activité commerciale de rang communautaire, notamment sur le secteur de la Provence Salonnaise.



UN AVENIR DE SOLIDARITÉ

Pour relever les défis de la croissance démographique (20 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2020), l'agglomération recentrera son évolution autour des trois entités du territoire : 44% pour la Provence Salonnaise, 34% pour les Rives de l'Etang, 14% pour Sénas-Mallemort-Charleval ; le reste de la croissance étant répartie sur les plus petites communes d'Agglopolo. Cette ambition permettra de réduire les déplacements, de favoriser le développement d'un bâti plus dense, limitant ainsi l'étalement urbain.

Pour pourvoir aux besoins des ménages tout en veillant à maintenir une solidarité territoriale, l'objectif pour 2020 est de construire environ 10 000 logements qui conjugueront habitat social et logements en accession à des prix maîtrisés. Ce développement urbain sera conditionné par l'implantation d'équipements de proximité et de réseaux de transports collectifs et de modes doux (vélo, cheminements piétons) pour répondre aux exigences de développement durable soutenues par Agglopolo Provence.



UN AVENIR D'IDENTITÉ DURABLE

En matière de paysages et de patrimoine, les atouts de l'agglomération sont nombreux. Ils contribuent au cadre de vie et constituent aussi une opportunité en terme d'attractivité. Les actions retenues par le SCoT s'attacheront d'une part à préserver cet héritage naturel (massifs, espaces agricoles, cours d'eau, canaux d'irrigation) et d'autre part à valoriser la qualité du cadre bâti (centres anciens des villages, patrimoine remarquable...).

Agglopolo Provence continuera, dans le même temps, à développer une politique engagée pour construire les paysages de demain en favorisant les énergies renouvelables telles que le solaire et en adaptant sa croissance démographique aux capacités naturelles du territoire.





RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX DU SCoT

Raymond BARTOLINI *Vice-président d'Agglopoie Provence délégué au SCoT*
Michel TONON *Président d'Agglopoie Provence*
Olivier GUIROU *Vice-président d'Agglopoie Provence*
Julien BERTRAND *Bureau d'étude CITADIA*
Marco DIBENEDETTO *Bureau d'étude Horizon Conseil*

« Qu'attendons-nous de la concertation sur le PADD ?

Le PADD qui est présenté aux habitants du territoire d'Agglopoie Provence exprime **une vision partagée entre l'approche technique des acteurs de l'aménagement du territoire et la prise en compte des contraintes politiques des élus** des 17 communes d'Agglopoie Provence.

Nous sommes conscients que cette analyse n'est pas suffisante sans la perception des usagers de ce territoire, des femmes et des hommes qui vivent au quotidien nos communes. Aussi, avons-nous souhaité élargir la concertation au-delà de ce que nous impose la loi. Ainsi, nous avons, d'une part, sollicité les associations agréées qui interviennent sur notre territoire sans attendre qu'elles nous consultent et d'autre part, communiqué largement en direction du grand public.

Les enjeux environnementaux d'aujourd'hui nous imposent des contraintes d'aménagement **qu'il faut expliquer et faire partager à nos concitoyens** qui ont vécu jusqu'alors avec l'idée que notre environnement, nos richesses étaient inépuisables. Nous devons répondre, ensemble, à l'enjeu essentiel de la préservation de notre territoire tout en répondant aux besoins de développement de celui-ci.

De la participation de tous les habitants dépendra la qualité de notre travail. Aussi, sommes-nous ouverts et attentifs aux suggestions que vous pourrez nous faire en fonction de vos expériences. »

Raymond BARTOLINI

Vice-président d'Agglopoie Provence
délégué au SCoT

Comment s'informer ?

- **VISITER** l'exposition évolutive et itinérante présente dans chaque commune et au siège d'Agglopoie Provence.
- **LIRE** la Lettre du SCoT, les articles dans "Magglopoie" le magazine d'Agglopoie Provence et les publications municipales.
- **SURFER** sur la rubrique "SCoT" du site www.agglopoie-provence.fr
- **S'EXPRIMER** sur le registre de la concertation à votre disposition au siège d'Agglopoie Provence.

Contacts

Agglopoie Provence
Service Aménagement du Territoire

281, boulevard Maréchal Foch
BP 274

13300 SALON-DE-PROVENCE

tél. : 04 90 44 72 00

scot@agglopoie-provence.org

www.agglopoie-provence.fr

Alleins • Aurons • La Barben • Berre l'Etang • Charleval • Eyguieres
La Fare-les-Oliviers • Lamanon • Lançon-de-Provence • Mallemort • Pélissanne
Rognac • Saint-Chamas • Salon-de-Provence • Sénas • Velaux • Vernègues

L'AVENIR
se prépare
ENSEMBLE